



DIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général**Avis de décès****M. Thomas Burch Moorhead**

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 27 avril 2003, de M. Thomas Burch Moorhead, représentant du gouvernement des Etats-Unis au Conseil d'administration.
2. Né en 1934 à Evanston, Illinois, M. Moorhead effectue ses études universitaires au Etats-Unis, où il obtient d'abord un diplôme de licence à l'Université de Yale avant de se voir décerner en 1959 un doctorat en droit par l'Université de Pennsylvanie. Il poursuit également des études supérieures à l'Université de New York, où il obtient une maîtrise en droit économique international puis complète sa formation universitaire en droit international à La Haye, aux Pays-Bas.
3. Juriste de formation, M. Moorhead s'est rapidement imposé aux Etats-Unis comme une des figures les plus respectées et écoutées du milieu industriel. Sa connaissance approfondie des questions économiques et de travail à l'échelle internationale l'a porté à assumer de hautes responsabilités au sein de plusieurs grandes sociétés américaines, telles qu'Estée Lauder, Beker Industries et enfin Carter Wallace à New York, au sein de laquelle il s'est acquis une réputation internationale de spécialiste du monde du travail en sa qualité de Vice-président responsable des ressources humaines à l'échelle internationale.
4. C'est ainsi qu'à cinq reprises (1993, 1994, 1995, 1996 et 2001) M. Moorhead a fait partie de la délégation des Etats-Unis à la Conférence internationale du Travail, en qualité de délégué ou de conseiller technique employeur et qu'il s'est illustré par sa contribution particulièrement avisée aux débats de la quatorzième Réunion régionale des Amériques (24-27 août 1999) et de la treizième Réunion régionale asiatique (28-31 août 2001), lors desquelles il dirigea la délégation employeur de son pays. Sa désignation, en juin 2000, en qualité de Vice-président employeur de la Conférence internationale du Travail témoigne de l'estime qu'il s'était acquise auprès des trois groupes de mandants de l'OIT.
5. En septembre 2001, il est nommé Sous-secrétaire adjoint au travail pour les questions internationales au sein du gouvernement des Etats-Unis et, à ce titre, est désigné comme représentant du gouvernement des Etats-Unis au Conseil d'administration du BIT. En

2002, il dirigera ainsi la délégation gouvernementale des Etats-Unis au Conseil d'administration et participera à la Conférence internationale du Travail en tant que délégué gouvernemental de son pays.

6. Unanimement respecté pour sa sagesse, sa clairvoyance et son esprit d'équité, M. Moorhead laissera à tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître ou de travailler avec lui le souvenir de son engagement sans réserve pour le tripartisme, de son intelligence politique et de sa profonde humanité.
7. *Le Conseil d'administration voudra sans doute inviter le Directeur général à transmettre ses condoléances à la famille de M. Moorhead ainsi qu'au gouvernement des Etats-Unis.*

Genève, le 3 juin 2003.

Point appelant une décision: paragraphe 7.